

Du **temps** à **la charge** de travail, **la mesure** du travail à l'épreuve de la **révolution numérique**

Les évolutions du travail, accentuées par la révolution numérique, ont rendu de plus en plus complexe la mesure du temps passé au travail. Dans certains cas (télétravail, forfait-jours), la régulation de la charge de travail semble s'être imposée comme une alternative au décompte horaire. Pour autant, la mesure de la charge de travail n'est pas plus aisée, en raison de l'absence de définition partagée de la notion et de sa grande variété de déterminants, et pourrait difficilement se substituer à celle du temps. L'identification des déterminants de la charge de travail sur lesquels agir est une ambition plus réaliste et sans doute plus pertinente dans l'optique d'améliorer l'organisation et les conditions de travail des salariés.

**Luc de
Montvalon**

Maître de conférences
en droit privé à
l'Institut National
Universitaire
Champollion, Albi

21 septembre 2023

salle C4-126

14h-16h